

Membres du BEx présents : Loïc Le Baccon, Béatrice Lucet, Eric Poulhe

Membres du BEx excusés : Georges Le Pallec, Gwenaëlle Ruzal

Membres invités : Claire Moal, Emmanuel Brugvin, Eleni Tsioli Vassiliadis

Liste de diffusion : Membres du conseil d'administration, président.e.s de structures (membres affiliés et agréés), collaborateurs du Comité

La séance a débuté à 20h30

1. INFORMATIONS	BEx	Élu/Prof.	Échéance
1.1 Général			
1.1.1 Stade nautique olympique d'Île-de-France Incident IDLVT le 14 septembre 2026 Lors du créneau succédant à celui réservé par Nautisme en Île-de-France dans le cadre de la formation BPJEPS Canoë-Kayak encadrée par Béranger Doullé, un incident grave s'est produit le lundi 14 septembre à l'occasion de la prestation opérée par IDLVT sur le parcours d'eau vive de compétition (P1). Deux rafts se sont retrouvés plaqués sur la grille de pompage de remontée d'eau de la vasque d'arrivée, avec le dessalage des deux équipages. Les deux barreurs, dans l'incapacité de mettre en sécurité les pratiquants sous leur responsabilité, ont été suppléés par les équipes du Comité et de Nautisme, encore présentes sur le site. Le pire a été évité avec une intervention de secours du dernier pratiquant encore à l'eau, qui avait le pied coincé entre les grilles, et ne pouvait se dégager seul. Le risque inhérent à la grille de pompage est connu depuis l'ouverture du site en 2019 et avait été signalé à la Région Île-de-France. La conjonction du niveau actuel du lac de Vaires, anormalement bas, et d'un débit à 10 m³, creuse la vague d'arrivée et accentue le courant en direction de la prise d'eau. Eric Poulhe a écrit un courrier formel au délégataire, la Région Île-de-France et la FFCK en copie, pour signaler l'incident, relever sa gravité, et décrire les faits sur la base d'un rapport circonstancié établi par Claire Moal. Deux observations ont été notifiées : • La sécurisation de la zone de pompage de remontée d'eau de la vasque d'arrivée du P1 • Le contrôle de la capacité opérationnelle des encadrants IDLVT et le respect des règles de sécurité Le Comité rappelle à toutes les structures franciliennes : • le risque inhérent à la zone de pompage • la vigilance sur les précautions à mettre en œuvre pour assurer la pratique en toute sécurité au regard des conditions de navigation et le niveau des participants. Un courrier en ce sens a été diffusé aux responsables des structures, des commissions franciliennes, ainsi qu'à l'ensemble des encadrants, bénévoles ou professionnels, déclarés par les clubs. Réunion sur la sécurité avec la Région Île-de-France le 5 octobre 2026 À la suite des différentes noyades déplorées cet été sur le lac de Vaires, le vice-président des sports de la Région Île-de-France, Patrick Karam, a convié, le 5 octobre 2026, les différents acteurs élus du territoire au stade nautique olympique d'Île-de-France : les maires des communes de Chelles, Torcy et Vaires-sur-Marne, le sous-préfet de Torcy, les présidents des fédérations d'aviron et de canoë kayak, les présidents des ligue/comité respectifs, l'exploitant. Patrick Karam a d'abord donné des éléments contextuels sur les conditions d'exploitation du site, actuelles et futures, et échangé sur la problématique des noyades sur le site. Il a ensuite donné la parole au mouvement sportif. Le président de la Fédération d'aviron a essentiellement mentionné les problèmes de sécurité, sur l'eau et à terre, que rencontraient les athlètes de haut niveau et leur encadrement. Eric Poulhe a rappelé que le stade nautique olympique d'Île-de-France était le seul au monde, avec celui de Penrith en Australie, à intégrer, dans une unité de lieu, un stade d'eau vive et un bassin en eau calme international reconnu, en aviron et en canoë-kayak avec de surcroît, une mixité d'usage entre les sportifs et le grand public qui ne saurait être remis en cause. Pour traiter la problématique des conflits d'usage, il propose de segmenter le site en quatre zones : • Trois zones à sanctuariser et réglementer l'accès : - le stade d'eau vive de compétition et d'entraînement (hors tribunes et prairies alentours) ; - le stade d'eau calme (incluant le bassin de course balisé, le chemin des entraîneurs, les zones de départ et de débarquement) ; - les infrastructures sportives (hangars, bureaux), d'hospitalité (hébergement, restauration), de formation ; • Le reste des espaces ouverts au grand public, à aménager et sécuriser	EPO	EPO/CMo	14/09/26
	EPO	EPO	05/10/26

Patrick Karam a rappelé la volonté affirmée de conserver les Fédérations et leurs équipes de France sur le site pour une pratique sportive dans les meilleures conditions. Les élus locaux reconnaissent la destination prioritaire du site aux activités sportives, notamment de haut niveau, en permettant, de manière organisée et sécurisée, l'accueil du grand public. Il ressort une volonté partagée d'avancer collectivement sur le sujet. Patrick Karam a proposé de pérenniser un groupe de travail associant l'exploitant, les élus locaux et le mouvement sportif.			
1.1.2 Démission d'Angéla Bonnaud de la présidence du Comité départemental de canoë kayak des Hauts-de-Seine Dans un courriel d'information envoyé au président du Comité le 21 septembre 2026, Angéla Bonnaud a joint la lettre de démission de ses fonctions de présidente adressée, le jour même, au comité directeur du Comité départemental de canoë kayak des Hauts-de-Seine. Le Comité a pris acte des raisons de sa démission et la remercie pour son investissement au sein du Comité départemental et de la qualité des relations qu'il a pu entretenir avec elle.	EPo	EPo	21/09/26
1.1.3 Décès d'un concurrent au championnat de France de Dragon Boat à Vaires-sur-Marne À l'occasion des Championnats de France de Dragon Boat organisés sur le stade nautique olympique d'Île-de-France à Vaires-sur-Marne, un compétiteur du club Paris Pagaie Fit Dragon est décédé, le samedi 3 octobre 2026, pendant une course. Ce drame touche un club qui participe de longue date au développement régional de la discipline et dispose d'un accès à l'eau sur le parc interdépartemental de Choisy Paris Val de Marne. À ce jour, les raisons exactes du décès ne sont pas connues. Le comité d'organisation de la compétition, a décidé de suspendre la suite des Championnats de France de Dragon Boat, et d'annuler les épreuves qui devaient se poursuivre le dimanche 4 octobre. Dans ce moment particulièrement douloureux, le Comité et toute la famille des sports de pagaie francilienne adressent leurs plus sincères condoléances à sa famille, à ses proches, aux membres de son club et à toutes les personnes touchées par ce drame. Eric Poulhe s'est rapproché des représentants du club et de la commission nationale, ainsi que du CDCK du Val de Marne. Il est également en contact avec la FFCK pour l'accompagnement des parties prenantes et la suite à donner.	EPo	EPo	03/10/26
1.2 Services			
1.2.1 La TraverSeine 2026 Les 19 et 20 septembre 2026, la TraverSeine a confirmé son statut de rendez-vous majeur des sports de pagaie en Île-de-France. Pour sa 12^e édition, l'événement a rassemblé près de 1400 participants en kayak, canoë, paddle, pirogue ou Dragon Boat. Pour la première fois, une déclinaison de la course emblématique de va'a à Tahiti, Te Aito, était intégrée à la TraverSeine. Cette collaboration a permis de faire découvrir davantage la pirogue polynésienne et d'ouvrir encore un peu plus l'événement à l'international. Autre signe de l'attractivité croissante de l'événement, le nombre de participants internationaux a été multiplié par dix. L'équilibre femmes-hommes se rapproche de la parité. Les inscriptions au parcours loisir de 13 km affichait complet dès la fin juillet, un niveau de remplissage jamais atteint aussi tôt. Jean-Étienne Gehin, responsable de l'organisation : « <i>Nous étions au maximum de nos capacités d'accueil pour la course Loisir à Paris et souhaitons grossir le parcours Compétition partant de Sèvres. Pari réussi, nous avons presque triplé le nombre de participants !</i> » Avec ses parcours loisirs, compétition adultes, jeunes et SUP, la TraverSeine prend une nouvelle dimension, en rassemblant chaque année une diversité de publics autour d'une même envie : découvrir la Seine et Paris autrement, au cœur d'un événement sportif, convivial et ouvert à toutes et tous.	EPo	EPo/CHu	20/09/26
1.2.2 Un 360° autour de la Coupe du monde de slalom Lors de la Coupe du monde de slalom et de kayak cross qui s'est tenue sur le stade nautique Olympique d'Île-de-France à Vaires-sur-Marne, du 3 au 6 septembre 2026, le dispositif « un 360° autour de la Coupe du Monde » a proposé un programme complet d'animations pédagogiques, techniques et grand public pour valoriser les licenciés et faire découvrir les activités à la pagaie à un public élargi. Plus de 400 personnes, licenciés ou grand public, se sont inscrits en ligne sur les animations, malgré le contexte de rentrée scolaire et de forums des associations, réduisant la disponibilité des dirigeants et des cadres de clubs. La mise en œuvre du dispositif s'est appuyée sur un partenariat renforcé entre les équipes d'organisation de la FFCK et du Comité, qui se sont réunies le 28 septembre 2026 pour partager le retour d'expérience. Si le bilan du programme livré est unanimement salué comme une réussite, l'analyse met en évidence quelques dysfonctionnements et une fatigue extrême des équipes encadrantes due au manque d'anticipation organisationnelle.	EPo	EPo	08/10/26

L'animation jeunes sur deux jours et les Café pédagogiques ont été les deux réussites du week-end. Les deux programmes ont été jugés pertinents, attractifs et adaptés avec notamment une forte participation lors des cafés pédagogiques consolidant tes actions en cours et ouvrant des perspectives de développement. Il a été constaté la faiblesse et le manque d'implication du poste de coordination des animations qui a fortement impacté l'organisation opérationnelle : gestion des inscriptions et des flux, signalétique... Hormis la présence de Clémence Laroche qui a animé la table ronde « Féminisation », on a pu regretter une absence de représentation significative des élus du comité exécutif le dimanche. La réunion a également été l'occasion de partager la vision de l'organisation événementielle sur le site olympique et de faire des préconisations : • La mise en œuvre d'une gouvernance partagée et d'une structure pérenne • La standardisation d'un format d'animations Jeunes s'inspirant de la Minipag 2023 et du 360° • La refonte de la logistique, des inscriptions et de la signalétique • Une gestion autonome de la restauration • Une attention particulière à la gestion des ressources humaines préservant la santé et des équipes, professionnelles, pérennisant l'engagement des bénévoles			
1.2.3 La refonte du site internet Pour faire suite à la dernière réunion du groupe de travail du 18 juin 2026, une phase de consultation des élu.e.s du bureau exécutif et des membres de l'équipe technique régionale a été lancée le 2 octobre 2026, sous forme de questionnaire. Les personnes interrogées devront hiérarchiser, à l'échéance du 18 octobre 2026, les idées recueillies pour la refonte du site en attribuant une note de 1, priorité haute, à 3, priorité basse. Après la consolidation des résultats du questionnaire, le groupe de travail se réunira début novembre pour arrêter la liste des priorités.	EPO	EPo/ETV	18/10/26
1.3 Développement			
1.3.1 Bilan Rando Pagaie Une réunion de bilan de la première saison des randonnées nautiques commentées sur la Marne (parcours Goût, Nature, Olympique et Patrimoine) a réuni, le 24 septembre 2026, les opérateurs afin de recueillir les retours d'expérience et d'identifier les axes d'amélioration. Un comité de pilotage s'est tenu le 8 octobre 2026 avec les Offices de tourisme et les Comités départementaux de canoë kayak concernés pour partager les remontées des opérateurs, dresser un bilan de la saison et définir les premières orientations pour la mise en œuvre des offres en 2027.	EPO	EPo/CHu	08/10/26
1.3.2 Candidature au comité de bassin Seine-Normandie Sur proposition du Comité, avec avis de la commission régionale ESIND, la FFCK a retenu et proposé la candidature de Bruno Renouard (Joinville Eau Vive) pour siéger au comité de bassin Seine-Normandie, au titre du collège des usagers non économiques.	GLP	GLP/CHu	03/11/26
1.3.3 Webinaire « Gouvernance, gestion de l'eau et droits de la nature » Proposée gratuitement par la Comité et animée par Gaël Defins, juriste au sein de l'association Wild Legal, cette formation est ouverte à tou.te.s les licencié.e.s francilien.ne.s. Accessible et ludique, elle abordera les statuts juridiques de l'eau, les acteurs de sa gestion et les droits de la nature. Rendez-vous mardi 3 novembre 2026, de 20h30 à 22h00, en visioconférence.	GLP	GLP/CHu	03/11/26
1.3.4 Atelier de réparation Encadré par des professionnels, un atelier de réparation sera organisé en partenariat avec les comités départementaux de canoë-kayak dans les locaux du Comité. Elle abordera les thèmes de la réparation composites, plastiques et textiles. Elle est Cette action, ouverte à tous les niveaux et tou.te.s les licencié.e.s francilien.ne.s. se tiendra le samedi 17 octobre 2026 matin.	GLP	GLP /CHu	17/10/26
1.3.5 Médailles fédérales Conformément au critère de parité prévu par le règlement relatif aux médailles fédérales, le Comité proposera, pour la promotion 2026, un candidat et une candidate issues d'une pré-sélection opérée par les comités départementaux de canoë kayak. La date limite de retour des candidatures est le lundi 26 octobre 2026. Les résultats seront publiés par la FFCK.	GLP	GLP/CHu	26/10/26
1.4 Activités			
1.4.1 Actions du Parcours d'accession au haut niveau (PASS) Cf Annexes 1 et 2 Claire Moal, conseillère technique sportive, présente deux actions du PASS, en annexe à ce compte rendu : • Stage Descente n°4, du 22 au 29 août 2026, sur l'Isère • Stage Freestyle, du 21 au 25 Juillet 2026, à Metz	EPO	EPo/CMo	08/10/26

Lors de championnats de France de Metz, le dispositif PASS a expérimenté une première action Freestyle. Malgré l'inscription de seulement deux participants, il a été décidé de maintenir le stage pour initier la dynamique de développement de la discipline vers le haut niveau régional. Un grand merci à Floriant Barachon pour son engagement à développer l'activité.			
1.4.2 Résultats sportifs internationaux Slalom - Coupe du monde 5, La Seu d'Urgell (Espagne), 11-13/09/26 - Mathurin Madoré (Red Star Club Champigny) Kayak Cross H Individuel : 8^e Kayak Cross H Confrontation : 9^e - Yohann Sénéchault (Canoë Kayak Club France) C1H Slalom : 12^e - Classement général de la Coupe du monde - Mathurin Madoré (Red Star Club Champigny) Kayak Cross H Individuel : 4^e Kayak Cross H Confrontation : 5^e - Yohann Sénéchault (Canoë Kayak Club France) C1H Slalom : 12^e - Championnats d'Europe, Ivrea (Italie), 24-26/09/26 - Mathurin Madoré (Red Star Club Champigny) Kayak Cross H Individuel : médaille d'argent Kayak Cross H Confrontation : médaille d'argent - Yohann Sénéchault (Canoë Kayak Club France) C1H Slalom : médaille d'or (individuel) et médaille d'or (équipe avec Jules Bernardet et Nicolas Gestin)	EPO	EPO	08/10/26

2. DÉCISIONS	BEx	Élu/Prof.	Échéance
2.1 Général			
2.1.1 Prochaines dates de réunion du conseil d'administration Il est proposé aux élu.e.s du bureau exécutif de fixer les prochaines dates de réunion du conseil d'administration. Décision ► Le conseil d'administration se réunira le jeudi 17 décembre 2026 et le jeudi 25 février 2027, à 20h en distanciel	GLP	GLP/ETV	08/10/26
2.1.2 Assemblée générale ordinaire de mars 2027 Le Comité doit statutairement organiser son assemblée générale au minimum 20 jours avant celle de la FFCK, qui devrait se tenir le 10 avril 2027. Décision ► Le BEx décide de proposer au conseil d'administration du 17 décembre 2026, de valider la date de l'assemblée générale en présentiel, le samedi 20 mars 2027.	GLP	GLP/ETV	08/10/26
2.1.3 Courrier de soutien pour le stade d'eau vive de l'Argentièrre-la-Bessée Par courriel adressé le 14 septembre 2026 aux comités régionaux de canoë-kayak, départementaux et aux commissions nationales, le service accompagnement de la FFCK a sollicité un soutien au Comité Sud (Provence-Alpes-Côte d'Azur), pour le renouvellement de l'arrêté préfectoral du stade d'eau vive de l'Argentièrre-la-Bessée. Un modèle de lettre de soutien, joint au courriel, était à personnaliser et retourner avant le 18 septembre. Compte tenu du délai et de la nature de la demande, le président du Comité a signé la lettre de soutien qu'il a retournée par courriel le 15 septembre 2026. Décision ► Le BEx entérine la signature et l'envoi de la lettre de soutien.	EPO	EPO	15/09/26
2.1.4 Lutte contre les violences sexuelles et sexistes (VSS) Par délégation du président, Claire Moal est actuellement la seule référente (VSS) agissant au nom du Comité sur le sujet. Compte tenu qu'un dossier VSS impactant le Comité peut engager la responsabilité du représentant légal, le président, il est proposé qu'Eric Poulhe, soit identifié comme le référent VSS de droit, Claire restant sa conseillère technique déléguée sur le sujet. Il conviendra de diffuser l'information à l'ensemble des institutions concernées. Il est également proposé de constituer, dès à présent, une cellule de crise restreinte en veille, composée de Loïc Le Baccon, Georges le Pallec et Eric Poulhe, en capacité de se mobiliser rapidement, en toute confidentialité, pour traiter un éventuel cas impactant le Comité. Décision ► Le BEx valide la nomination d'Eric Poulhe comme référent VSS pour le Comité ► Le BEx valide la constitution d'une cellule de crise composée de Loïc Le Baccon, Georges le Pallec et Eric Poulhe.	EPO	EPO/CMo	08/10/26

2.2 Services			
2.2.1 Agenda de l'établissement du budget 2027 Cf Annexe 3 Le trésorier présente l'agenda prévisionnel suivant : • Mardi 24 novembre 2026 : réunion de cadrage budgétaire avec les responsables de budget • Jeudi 17 décembre 2026 : présentation du calendrier budgétaire au conseil d'administration • Lundi 21 décembre 2026 : retour des budgets • Entre le 11 et le 15 janvier 2027 : restitution et discussion des différents budgets reçus avec un premier projet de consolidation, validation des premières actions à lancer pour le début de l'année 2027 (réunion mixte présentiel et distanciel) • Avant le 25 janvier 2027 : arbitrage avec la commission finance • Février 2027 : présentation du budget 2026 au conseil d'administration • Mars 2027 : validation du budget 2026 à l'assemblée générale ordinaire Décision ► Le BEx valide l'agenda d'établissement du budget 2027.	LLB	LLB	08/10/26
2.3 Développement			
2.3.1 Assemblées générales des structures franciliennes Est présentée ci-dessous la liste des prochaines dates connues d'assemblées générales des structures, avec les représentations identifiées d'un membre du bureau : <u>Clubs</u> • Athletic Club de Boulogne-Billancourt, le samedi 10 octobre 2026 à 18h30, au Parc nautique de l'Île de Monsieur, 4 rue de Saint-Cloud à Sèvres : aucun représentant. • Effort et Joie Cachan, le dimanche 6 décembre 2026 à 17h, à la salle Geneviève Clément, 4 rue des Saussaies, à Cachan : Eric Poulhe • BAC CK Sèvres Issy, le samedi 16 janvier 2027, heure et lieu à définir : Eric Poulhe • Club Sportif de Meaux, le samedi 30 janvier 2027, heure et lieu à définir : Eric Poulhe Décision ► Le BEx valide la liste des représentant.e.s.	GLP	GLP/CHu	08/10/26
2.3.2 Compte rendu de la Commission ESIND du 29 septembre 2026 Cf Annexe 4 Le compte rendu n'appelle pas de commentaire particulier. Décision ► Le BEx valide le compte rendu.	GLP	GLP/CHu	08/10/26
2.3.3 Concertation territoriale sur la refonte des titres fédéraux en 2028 Un groupe de travail, auquel participe Eric Poulhe, s'est constitué au sein du conseil d'administration de la Fédération pour coordonner l'instruction de la refonte des titres fédéraux qui sera soumise au vote de l'assemblée générale d'avril 2027, pour mise en application en 2028. La méthode consiste à engager une concertation large, avec les comités régionaux dans un premier temps, en préparation du conseil des territoires du 21 novembre 2026, puis l'ensemble des acteurs de la Fédération, dans un deuxième temps. Une réunion de cadrage, animée par Eric Poulhe et Corentin, président du comité de Bretagne, a été planifiée le 12 octobre avec l'ensemble des comités régionaux pour présenter l'agenda général et l'attendu des contributions à remettre pour le 10 novembre 2026. Il convient à chaque comité régional d'organiser les modalités de la concertation sur son territoire. Compte tenu des délais assez courts, il est proposé, en Île-de-France, d'associer les comités départementaux à la démarche et à la réflexion. Décision ► Le BEx valide le principe d'engager la concertation en Île-de-France en associant les comités départementaux.	EPO	EPo/CHu	15/11/26
2.4 Activités			
2.4.1 Organisation de la Nationale 1 (N1) de slalom à Vaires-sur Marne du 26 au 27 février 2026 La commission régionale de slalom a initialement candidaté en 2027 pour l'organisation d'une manche Slalom N2 en avril 2027, et/ou la finale N3 le 30 et 31 octobre 2027. À réception de l'ensemble des candidatures, la commission nationale d'activité (CNA) a sollicité le Comité pour l'organisation d'une manche N1 de slalom et de kayak cross à Vaires-sur-Marne du 25 au 27 février 2027. Après échanges avec la CNA sur le programme à mettre en œuvre, le montant des inscriptions et le cahier des charges minimum à respecter, le Comité a convenu d'étudier une double organisation : une manche N1 et la finale N3. Le budget prévisionnel pour la N1 a été établi avec un déficit estimé à 1500 €, hors obtention de subventions, notamment du Conseil départemental de Seine-et-Marne qui finance habituellement ces manifestations entre 1000 € et 3000 €.	EPO	EPo/EBr	25/02/26

Par expérience, l'organisation de la finale N3 présente un budget excédentaire. La CNA a toutefois indiqué au Comité que celle de 2027, devrait intégrer un Championnat de France U14 par équipe de régions ou de département, dont le format de cette compétition est en cours de finalisation. Le Comité a notifié à la CNA qu'il était favorable à l'orientation donnée et à son intégration, mais ne supporterait pas un surplus de charges financières. Il a néanmoins proposé son aide pour participer à l'élaboration du programme. Le Comité étudie par ailleurs la possibilité de développer un programme de sessions chronométrées de slalom sur le stade d'eau vive olympique, en mode expérimental en novembre puis sur la période de la N1. Cette action pourrait apporter un service et des ressources financières complémentaires contribuant à l'équilibre du budget global des deux organisations Sophie Royé, en accord avec Eric Poulhe, a donné un accord de principe d'organiser les deux compétitions, manche N1 et finale N3, sous réserve de validation des membres du bureau. Il leur convient donc d'acter la décision. Sophie a également été associé au groupe de travail de travail de la FFCK qui instruit le programme de la N3 et du Championnat de France U14. Décision ► Le BEx valide l'organisation, à Vaires-sur-Marne, d'une manche Slalom N1 du 25 au 26 février, et de la finale Slalom N3 le 30 et 31 octobre 2027. La décision d'intégrer le Championnat de France U14 à la finale N3 sera prise ultérieurement.			
2.4.2 Compte rendu de la commission Course en ligne du 15 septembre 2026 Cf Annexe 5 Le compte rendu n'appelle pas de remarque particulière Décision ► Le BEx valide le compte rendu.	EPo	EPo/CMo	08/10/26

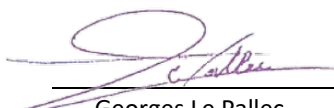
3. ÉTUDE	BEx	Élu/Prof.	Échéance
3.1 Général			
3.2 Services			
3.3 Développement			
3.4 Activités			

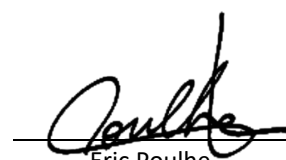
La séance s'est terminée à 22h30

Prochain bureau : JEUDI 12 NOV. 2026

Annexes

- Annexe 1 : Stage Descente n°4, du 22 au 29 août 2026, sur l'Isère
- Annexe 2 : Stage Freestyle, du 21 au 25 juillet 2026, à Metz
- Annexe 3 : Agenda de l'établissement budgétaire 2027
- Annexe 4 : Compte rendu de la commission ESIND du 29 septembre 2026
- Annexe 5 : Compte rendu de la commission Course en ligne du 15 septembre 2026


 Georges Le Pallec,
 Secrétaire Général


 Eric Poulhe,
 Président